



RAPPORT DE MISSION

Lancement du projet P-AME¹/GRN – CILSS-CRDI sur les sites d'intervention du Zondoma et du Kourittenga au Burkina Faso du 01^{er} au 04 et du 17 au 20 août 2010

Elaboré par l'équipe régionale de gestion du projet en collaboration avec
L'équipe de recherche de l'INERA/Burkina Faso



Rencontre avec les organisations paysannes et le conseil communal d'Amdentenga (province du Kourittenga)

août 2010

¹ Projet d'amélioration des moyens d'existence

1. Introduction

Après le lancement officiel du projet « *Amélioration des moyens d'existence et de la gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable au Sahel (P-AME/GRN – CILSS-CRDI)* » à Ouagadougou le 27 juillet 2010, des missions conjointes CILSS/INERA d'information et de prise de contact se sont rendues du 1^{er} au 04 août et du 17 au 20 août 2010 respectivement, dans les provinces du Zondoma et du Kourittenga, sur les sites d'intervention du projet.

Les deux missions avaient pour objet de rencontrer toutes les parties prenantes au projet (autorités administratives, élus locaux, communautés rurales, organisations paysannes, services techniques, ONG, projets) pour leur présenter le projet afin d'obtenir leur adhésion et recueillir leurs contributions pour une mise en œuvre efficace et concertée du projet.

Les missions étaient composées de représentants du CILSS, du Secrétariat Technique du FLCD/RPS, de l'INERA, et d'un représentant du Secrétariat Opérationnel du FLCD/RPS du Burkina Faso.

Conformément aux programmes établis, les missions se sont rendues à Gourcy dans le Zondoma et à Koupéla dans le Kourittenga. A chacune de ces étapes, des rencontres d'informations ont été organisées avec les autorités administratives, les élus, les services techniques, les comités de ZARESE, les ONG et les organisations paysannes de ces différentes localités.

2. Déroulement des différentes rencontres

2.1. Province du Zondoma du 01^{er} au 04 août 2010

La mission est arrivée dans le Zondoma le 01^{er} Août 2010 et les rencontres ont débuté effectivement dans la journée du 02 août 2010. Quatre (4) rencontres ont eu lieu à savoir :

- Rencontre avec les services techniques provinciaux
- Rencontre avec le comité de ZARESE de gestion du Fonds
- Rencontre avec le conseil communal de Gourcy
- Rencontre avec les organisations paysannes.

Auparavant, la mission a rendu une visite de courtoisie à Madame la Secrétaire Générale (SG) de la province du Zondoma, Mme Coulibaly, représentant le Haut-commissaire absent. A cette occasion, le Coordonateur régional du projet a présenté les objectifs de la mission ainsi que les grandes lignes du projet (objectif, résultats attendus, partenaires, activités, mise en œuvre). A son tour, Mme la Secrétaire Générale s'est réjouie de l'arrivée du projet, à un moment où un de leurs intervenants majeurs, AFRICARE, s'est retiré de la province laissant un vide chez les populations.

La mission a sollicité son appui pour l'organisation d'une rencontre avec les services techniques provinciaux et la Commune, étant entendu que l'information n'avait pas suffisamment circulé avant l'arrivée de la mission.

Cette visite a été mise à profit pour amender également l'agenda de travail dans la province. Ainsi, à la demande de Mme la Secrétaire Générale de la province, la rencontre avec le Comité de ZARESE, initialement prévue pour le lendemain 03 août, a été ramenée dans l'après-midi du 02 Août. Afin d'assurer une bonne organisation des rencontres avec les acteurs, Mme la Secrétaire Générale de la province du Zondoma a invité la mission à annoncer ses visites à temps pour lui permettre de prendre les dispositions utiles. La lettre du CILSS destinée à l'administration locale est parvenue en même temps que la mission.

Sur invitation de Mme la Secrétaire Générale, le 1^{er} adjoint au maire de la commune de Gourcy a pris part à cette rencontre préparatoire. Avec lui, des discussions ont eu lieu sur la participation des acteurs et les dispositions à prendre pour la réunion avec le conseil communal.

A l'issue de cette rencontre, le planning des réunions a été modifié ainsi qu'il suit :

- Rencontre avec les services techniques provinciaux
- Rencontre avec le Comité de ZARESE de gestion du Fonds (CZGF)
- Rencontre avec le Conseil Communal de Gourcy
- Rencontre avec les Organisations Paysannes.

A toutes ces rencontres, le Coordonnateur Régional du projet, Mr Mahalmoudou Hamadoun, a procédé à une présentation détaillée du projet dans ses objectifs, résultats attendus, partenaires, domaines et zones d'interventions, activités, mise en œuvre, la capitalisation et la diffusion des résultats et du processus, le plaidoyer et l'influence des politiques. La présentation a été chaque fois suivie de débats ponctués de commentaires, contributions, questions...

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur la nature du projet : à savoir la recherche/action qui diffère des projets d'investissements auxquels les populations et leurs partenaires sont habitués. De même, avec chaque groupe d'acteurs, le Coordonnateur a insisté sur le rôle attendu du groupe.

2.1.1. Rencontre avec les services techniques

Elle s'est déroulée juste après la visite de courtoisie à Mme la Secrétaire Générale de la Province, de 10h 45 à 12h 05. Les services techniques présents à cette rencontre sont ceux de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement/cadre de vie. Ils étaient représentés par leurs premiers responsables.

Comme d'habitude, le projet a été présenté par le Coordonnateur avec un accent particulier sur les rôles attendus des services techniques dans la mise en œuvre du projet. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont exprimé leurs préoccupations qui sont relatives aux points suivants :

- Le budget alloué au projet et sa durée d'exécution ;
- les mécanismes d'implication des services techniques dans l'exécution du projet. Par ailleurs, les responsables provinciaux se sont interrogés sur ce qu'ils peuvent apporter au projet et les relations à nouer avec les autres acteurs ;
- les aspects environnementaux pris en compte : le projet intègre-t-il dans ses domaines d'intervention les questions liées à la préservation et à la gestion de l'environnement ?

- le système de partenariat à nouer entre les différentes parties prenantes : plusieurs acteurs (élus locaux, administration, OP...) sont appelés à intervenir dans le processus de mise en œuvre du projet, par conséquent des liens de collaboration doivent être bien établis et clarifiés (rôles et responsabilités) afin que chacune des parties s'acquitte correctement de ses tâches ;
- Quelles sont les ZARESE couvertes par le projet ?
- Les formations prévues pour aider les populations à s'appropriier les technologies et stratégies d'amélioration de la production agricole ;
- Quels sont les types de formation dont bénéficieront les communautés : des démonstrations, ou des tests en milieu paysan ?

A ces différentes questions soulevées, le Coordonnateur et la mission ont apporté des éléments d'éclaircissements et de compréhension. Les rôles et responsabilités des acteurs et parties prenantes ont été précisés davantage, de même que le coût et la durée du projet, ainsi que les types de formations à l'endroit des populations.

Concernant les rôles et responsabilités des services techniques, il a été précisé, qu'il est attendu des services techniques un accompagnement technique des populations dans le cadre du projet. Les services techniques seront invités à prendre part aux différents exercices de diagnostics participatifs et de restitutions collectives. Dans le cadre de l'appropriation des technologies et des stratégies retenues par les populations, les services techniques pourront bénéficier d'une formation de formateurs en vue de continuer la vulgarisation auprès des producteurs. La mise en application des technologies et les visites d'échanges pour les producteurs seront encadrées par les services techniques. Ces actions attendues des services techniques seront précisées dans leurs attributions à travers le Comité de ZARESE, dont les services techniques sont membres.

S'agissant des types de formations à entreprendre à l'intention des communautés, il y' aura des démonstrations, des tests en milieu paysan, des visites d'échanges et des formations théoriques.

Après les réponses apportées à ces questionnements, la séance a été levée.

2.1.2. Rencontre avec le Comité de ZARESE de gestion du Fonds (CZGF)

Cette rencontre a eu lieu à partir de 15 heures dans la salle de Conférence du Haut Commissariat, sous la présidence de Mme la Secrétaire Générale représentant le Haut Commissaire.

Après les présentations habituelles, les participants ont suivi une présentation du projet par le Coordonnateur et complétée par les membres de la mission. Les intervenants ont insisté sur le rôle attendu du Comité de ZARESE, qui doit assurer le suivi et la coordination des activités du projet AME/GRN.

Les représentants du Secrétariat Technique du FLCD/RPS et du SO/CNP du Burkina Faso ont apporté des clarifications et des compléments d'informations sur la synergie entre les deux projets. Ainsi, les ressources mises à la disposition du CZGF par la Coopération Italienne serviront également au suivi de ce nouveau projet.

Le Coordonnateur du projet a enfin abordé le choix d'un second site pour abriter les activités du Projet. Le premier site étant d'office la zone où ont été réalisés les projets structurants du FLCD/RPS. Le CZGF a été sollicité pour le choix du second site d'intervention du projet.

Il ressort des débats engagés après la présentation du projet les points majeurs suivants :

- Les populations ont bien cerné la nature du projet et ses finalités à savoir : « apporter aux populations les connaissances et le savoir-faire utiles et indispensables à l'amélioration de la production agricole » ;
- Les participants ont souhaité la prise en compte dans les zones d'intervention, des zones n'ayant pas encore bénéficié des interventions du Fonds Italie/CILSS ;
- Le coût du projet, sa durée, son siège ont été abordés. L'échelle d'intervention du projet (département ou communes ?), la commercialisation des produits agricoles ont été également abordés. Les participants ont souhaité que des actions de communication pour le changement de comportement soient intégrées dans le projet.

En réponse, les participants ont été informés sur le coût du projet qui est 532 millions de FCFA pour une durée de trois (3) ans. Les participants ont été rassurés également que les zones non couvertes par les activités du FLCD/RPS seront prises en compte parmi les sites d'intervention. De même, ils ont été informés que le projet comporte d'importantes activités de communication à l'endroit des bénéficiaires, mais aussi des décideurs et des élus.

Mme la Secrétaire Générale de la province a souhaité qu'une mission spécifique du projet revienne dans le Zondoma afin de rencontrer l'ensemble des membres du CZGF au regard du faible taux de participation. Elle a aussi invité les membres du Comité à répercuter l'information à tous les niveaux. Elle a également invité les participants à réfléchir sur le 2^{ème} site à proposer pour les interventions du projet. Elle a cependant sollicité auprès de la mission que la décision finale du choix du 2^{ème} site soit prise avec la contribution du Haut Commissaire.

Sur cette sollicitation, la séance a été levée.

La journée du 03 août 2010 a été marquée par deux rencontres tout aussi importantes, que celles de la veille. Il s'agit de la rencontre avec le conseil communal et de celle avec les organisations paysannes.

2.1.3. Rencontre avec le conseil communal de la province Gourcy

A l'image des rencontres précédentes, cette rencontre qui a duré de 9h 05 à 11h 10, a été marquée par le tour de table habituel des participants pour faire connaissance et ensuite la présentation du projet par le Coordonnateur, avec des compléments d'informations fournis par les membres de la mission, suivant leurs domaines de compétences. Dans cette présentation, un accent a été mis sur le rôle et les responsabilités attendus du conseil communal.

En effet, le présentateur a précisé qu'il est attendu du conseil communal la mobilisation des communautés autour des activités du projet, et cela à toutes les phases (diagnostics, concertations, expérimentation etc.). Par ailleurs, la mise en application de certaines technologies requiert plus d'espace, ce qui nécessite le concours du conseil communal voire de plusieurs conseils communaux pour les espaces intercommunaux, notamment les pâturages et les forêts. Il est enfin attendu des conseils communaux qu'ils veillent à l'inscription des priorités dégagées par la recherche dans les plans de développement communaux.

Après cet exposé, diverses questions ont été posées et des attentes exprimées à savoir :

- La possibilité de faire le greffage du karité pour raccourcir les délais de fructification compte tenu de sa valeur marchande pour les femmes de la province ;
- Le montant du budget du projet, le nombre de communes couvertes et le lieu de résidence des chercheurs ;
- La prise en compte des préoccupations des femmes a été fortement soulignée ; les femmes estiment être souvent délaissées dans la mise en œuvre des projets ;
- La stratégie de mise en œuvre du projet fera-t-elle appel à des nouveaux animateurs à recruter ou s'appuiera-t-elle sur les animateurs du Fonds Italie/CILSS ?
- La promotion de la pomme de terre améliore les revenus ruraux ainsi que la sécurité alimentaire ; la disponibilité de semences améliorées sera un atout pour les producteurs ;
- Une part importante des activités du projet est accordée à la formation des producteurs ; est-ce à travers des champs individuels ou des champs écoles ?

En réponses à ces préoccupations, le budget du projet (532 millions) a été précisé. De même, les participants ont été informés que le projet n'aura pas de siège sur le terrain.

Les chercheurs de l'INERA effectueront des missions à partir de leur base (Ouagadougou – Kamboinsé ou de Di/Tougan) pour mener les activités de recherche.

S'agissant du nombre de communes à couvrir, il sera fonction du choix du Comité de ZARESE, qui va proposer le second site du projet. Les communes qui abritent les projets structurants du Fonds font déjà partie de l'échantillon.

Les femmes ont été rassurées que des efforts seront faits pour leur participation effective à la vie du projet.

S'agissant des enquêteurs, l'INERA est chargée de leur choix, suivant des critères et les besoins spécifiques de la recherche/ action. Pour les questions techniques liées au greffage et aux semences améliorées, Dr Hamidou Traoré de l'INERA a apporté des réponses satisfaisantes et a rassuré les participants. Il a terminé en précisant que les formations des producteurs dans le cadre de l'expérimentation se feront dans des champs individuels, mais aussi dans des champs écoles en fonction de la technologie concernée.

2.1.4. Rencontre avec les organisations paysannes

Cette rencontre a eu lieu dans la salle de réunion du Haut Commissariat de Gourcy de 15 h 40 à 16 heures 50. Elle a regroupé les représentants les différentes couches socioprofessionnelles (transformatrices, éleveurs, agriculteurs, maraîchers, exploitants forestiers, ...).

Après la présentation de la délégation et des participants, le Coordonnateur du projet a décliné les objectifs de la mission. Il a ensuite présenté le projet de façon détaillée (ses objectifs, résultats attendus, partenaires, domaines et zones d'interventions, activités, mise en œuvre et partenariat). Dans sa présentation, il a souligné la spécificité du projet en faisant ressortir la différence entre un projet d'investissement et un projet de recherche-action qui crée surtout de nouvelles connaissances et renforce les capacités des hommes et des femmes. De même, le rôle attendu des organisations paysannes dans la mise en œuvre du projet a été précisé.

Les préoccupations soulevées au cours des débats ont porté sur :

- La durée de vie du projet jugée trop courte pour dérouler la recherche et obtenir les résultats souhaités ;
- La conduite de l'expérimentation des technologies sur le terrain se fera-t-elle de façon individuelle ou collective ?
- Les types de collaboration qui seront développées par le projet concerneront-ils des producteurs individuels ou des groupes organisés ?
- Dans le cadre des concertations, il faut faire des entretiens avec chaque groupe en vue de connaître les problèmes spécifiques à chacun.

Des éléments de réponses ont pu être apportés par la mission. En effet, les participants ont été rassurés que la durée du projet est suffisante pour conduire les activités programmées de recherche-action. Il a été également précisé que l'expérimentation des technologies peut être individuelle (volontaire) ou collective (champs-école). Tout dépendra du type de technologie choisie par les producteurs.

Le Coordonnateur du projet a précisé également que tous les acteurs et parties prenantes seront impliqués dans les diagnostics et le choix des technologies, individuellement et collectivement pour prendre en compte toutes les spécificités. Enfin, Dr. Hamidou Traoré de l'INERA a donné des précisions sur le déroulement des expérimentations et des actions en cours à l'INERA qui pourront bénéficier aux acteurs sur le terrain.

2.2. Province du Kourittenga

La mission conjointe CILSS-INERA-FLCD/RPS a visité la Province du Kourittenga du 17 au 20 août 2010. Dans un premier temps, la mission a eu une séance de travail avec le Haut Commissaire assisté du Secrétaire Général de la province sur le calendrier de la mission et les modalités d'organisation des rencontres prévues. Différentes rencontres ont ensuite été organisées avec les acteurs et parties prenantes du projet (services techniques provinciaux, organisations paysannes, conseils communaux, CZGF) à Koupéla, Tensobentenga et Andemtenga.

2.1. Visite de courtoisie au Haut Commissaire de la Province du Kouritenga

Dès son arrivée à Koupéla, le 17 août 2010, l'Equipe de la mission a sollicité et obtenu du Haut Commissaire une audience pour échanger sur le projet de programme de la mission qui lui avait été transmis au préalable, afin d'apporter les réaménagements utiles et de l'adopter ensemble.

Cette rencontre, qui s'est déroulée dans les locaux du Haut Commissariat de 16h 30 à 17 h 30, a permis à la mission de :

- Préciser ses attentes ;
- Identifier les personnes et les groupes à rencontrer durant la mission ;
- Recueillir les préoccupations et les suggestions de la province ;
- Arrêter de commun accord les modalités des réunions (lieux, participants, calendrier...), et les canaux à utiliser pour l'information des différents acteurs (OP, conseils communaux, services techniques déconcentrés...).

Ainsi, les réaménagements suivants ont été apportés dans le projet de programme :

- La rencontre prévue avec le conseil communal de Koupéla le mercredi 18 août à 15h 00 a été remplacée par celle avec les OP faîtières.
- Les rencontres avec les conseils communaux élargis aux OP ont été confirmées pour le jeudi 19 août à 15h 00 dans la commune rurale de Tensobentenga et le vendredi 20 août dans la commune rurale d'Andemtenga.

Les animateurs de l'appui conseil de la ZARESE du Kourittenga ont assuré l'organisation des différentes rencontres et leur préparation matérielle. Ils se sont rendus dans les deux communes visitées pour informer les élus, les OP, les services techniques et les autorités traditionnelles.

En rappel, le Fonds Italie/CILSS couvre quatre communes de la province du Kourittenga, ce sont : Baskouré, Gounghin, Tensobentenga et Andemtenga.

Cette visite a été très utile et a permis de confirmer et de bien préparer les différentes rencontres prévues avec les acteurs et parties prenantes du projet dans le Kourittenga.

2.2. Rencontre avec le Haut Commissaire de la province et le Maire de Koupéla

Cette rencontre a eu lieu le Mercredi 18 août 2010. Elle a regroupé les membres de la mission, le Haut Commissaire, le Secrétaire Général de la province, le Préfet du Département, et un représentant du Maire de la commune de Koupéla.

Après le tour de table introductif, le Coordonnateur du projet a décliné les objectifs de la mission dans le Kourittenga. Il a ensuite présenté le projet de façon détaillée, notamment ses objectifs, les résultats attendus, les partenaires, les domaines et zones d'interventions, les activités, les modalités de mise en œuvre et le partenariat. Dans cette présentation, un accent particulier a été mis sur la nature du projet à savoir la recherche-action qui investit dans le capital humain à la différence des projets d'investissements physiques auxquels les populations et leurs partenaires sont habitués.

Le rôle attendu du Haut Commissariat et des conseils communaux en général a été abordé par le présentateur. En effet, il a précisé que le Haut Commissaire, tout comme le conseil communal, a un rôle de mobilisation, de motivation et d'organisation de l'appui technique aux communautés. Ils sont sollicités pour appuyer l'expérimentation des technologies choisies par les producteurs, notamment la mise en expérimentation lorsqu'elle requiert des espaces plus importants qui couvrent toute une commune ou plusieurs communes, voire l'ensemble de la province.

Les débats qui ont suivi ont essentiellement porté sur :

- Les zones d'intervention du projet et leur délimitation ;
- Les critères de détermination des technologies et stratégies à expérimenter ;
- Les rôles et responsabilités assignés aux différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet (élus, administration, OP, services techniques, ONG...);
- Le maintien intégral des structures de gestion mises en place par le Fonds Italie/CILSS (comité de ZARESE, comité national de pilotage, instances de validation des micros projets ...);
- Le calendrier d'intervention du projet, du diagnostic à la mise en œuvre.

En réponse, la mission a précisé que le projet intervient uniquement dans les ZARESE. Deux sites seront retenus dont le premier est celui où sont mis en œuvre les projets structurants du FLCD/RPS. Le second site sera identifié par le Comité de ZARESE. Il a été confirmé également que les technologies ne sont pas choisies d'avance. Leur choix impliquera tous les acteurs sur la base de concertations. Le Coordonnateur a également précisé les rôles attendus de chaque acteur. S'agissant du maintien des structures de gestion mises en place par le FLCD/RPS, il a été précisé qu'elles serviront effectivement pour les deux projets, mais avec de légères modifications. Enfin, les différentes phases du projet, du diagnostic à la mise en œuvre, ont été précisées

Le Haut Commissaire et le représentant du maire de la commune de Koupéla ont assuré qu'ils mettront tout en œuvre pour la réussite de la mission et des activités du projet. Sur ce, la séance a été levée.

2.3. Rencontre avec les services techniques, les projets et les ONG

Cette rencontre a eu lieu dans les locaux de la direction provinciale de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques (DPAHRH) de 10h 30 à 12 heures. Elle a regroupé l'ensemble des services techniques et quelques projets et ONG représentés à Koupéla.

Après un tour de table d'introduction des participants, le Coordonnateur du projet a décliné les objectifs de la mission dans le Kourittenga. Il a ensuite présenté le projet de façon détaillée.

De façon spécifique, il a mis en exergue le rôle attendu des services technique dans la mise en œuvre du projet. En effet, il est attendu d'eux un rôle d'encadrement et d'accompagnement technique des communautés tout au long du processus de mise en œuvre, soit depuis le choix des technologies et stratégies, jusqu'à leur expérimentation. Ils doivent également jouer un rôle de formateur pour aider à l'appropriation des technologies par les paysans. A cet effet, il est prévu une formation de formateurs à leur intention.

A l'issue des débats engagés après la présentation, les préoccupations émises par les participants ont porté sur : i) le point sur les activités menées depuis le démarrage du projet en avril 2010 ii) la clarification du concept de ZARESE ; iii) le budget alloué au projet ; iv) les zones d'intervention du projet ; v) les mécanismes de vulgarisation des résultats de recherche vi) les mécanismes prévus pour assurer l'appropriation du projet par les communautés et leurs partenaires ; vi) les modalités d'expérimentation des stratégies, notamment lorsqu'il s'agira de dérouler une stratégie relative aux pâturages.

A ces différentes préoccupations, la mission a apporté des éléments de réponses. En termes d'activités conduites depuis le début du projet, il a été cité : la formulation des documents de base du projet (programme opérationnel –PO- 2010 entre autres), la préparation et la signature des protocoles d'accord entre le CILSS et les deux institutions nationales de recherche chargées de la mise en œuvre du projet au Mali (IER) et au Burkina Faso (INERA), l'organisation des ateliers nationaux de lancement du projet au Mali et au Burkina Faso et enfin les missions de lancement du projet dans les sites au Mali et au Burkina Faso. La notion de ZARESE a été expliquée, et le budget du projet précisé, soit 532 millions pour les deux pays.

Concernant les zones d'intervention, il a été clarifié que la zone d'intervention de base du projet est la ZARESE, qui couvre généralement une province. A l'intérieur de cette ZARESE, il sera procédé au choix de communes pour servir de sites d'intervention. Le projet ne couvre pas toute la ZARESE

S'agissant de la vulgarisation des résultats de la recherche, elle sera assurée par les chercheurs, les services techniques et les paysans eux-mêmes à travers les champs-écoles. Des animations radiophoniques sont également prévues. Pour l'expérimentation des technologies, elle peut se faire de façon individuelle ou collective en fonction du type de technologie. Pour les technologies relatives aux pâturages, elles sont généralement collectives et nécessitent de grands espaces pour être expérimentées. Ces espaces dépassent souvent les seules capacités d'un village et nécessitent des regroupements de villages ou de communes. Toutes choses qui doivent être négociées avec les chefs de villages, les conseils communaux et l'administration.

2.4. Rencontre avec les organisations faîtières de la province du Kourittenga

Cette rencontre a eu lieu également dans les locaux de la direction provinciale de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques de 15 h à 17 h. Elle a regroupé les différentes organisations faîtières de la province représentées à Koupéla et un représentant de la radio locale de Koupéla.

Après le tour de table habituel d'introduction des participants, le Coordonnateur du projet a décliné les objectifs de la mission dans le Kourittenga suivis d'une présentation détaillée du projet.

Dans la présentation, le caractère spécifique du projet a été souligné en faisant ressortir la différence entre un projet d'investissement et un projet de recherche- action, qui crée surtout de nouvelles connaissances et renforce les capacités des acteurs. De même, le rôle attendu des organisations paysannes dans la mise en œuvre du projet a été précisé.

Des interventions des participants, les préoccupations et suggestions suivantes ont été relevées :

- Comment résoudre les problèmes qui seront identifiés durant le diagnostic, sans consentir des investissements ? Il faut rappeler que les intervenants extérieurs ont habitué les populations à investir dans les infrastructures socio-économiques et sanitaires comme les écoles, les dispensaires, les barrages, les aménagements hydro-agricoles. Les populations comprennent peu la stratégie d'intervention en matière de recherche/action.
- La recherche-action se mènera-t-elle uniquement sur les projets en cours du Fonds Italie-CILSS ou sur de nouveaux projets à identifier ?
- Quel sort sera réservé aux zones non couvertes par le Fonds Italie-CILSS ?
- A quand le début des activités du projet ?
- Le projet aura-t-il un siège dans la province ?
- Toute la province sera-t-elle couverte ?
- Ce projet a-t-il une collaboration avec le projet gestion intégrée des productions et des prédateurs (GIPD) ?

Une suggestion a été émise : l'organisation d'une rencontre conjointe entre les OP et les services techniques pour partager les informations et s'assurer que toutes les parties ont la même compréhension du projet. Cette harmonisation des points de vue est nécessaire et évitera les interprétations divergentes des messages.

En réponse aux préoccupations soulevées, il a été précisé, que ce projet ne construit ni école, ni dispensaire, même si les populations sont habituées à la réalisation des infrastructures socio-économiques. Le projet est principalement focalisé sur la recherche- action dans les domaines de la fertilité des sols et l'aménagement sylvo- pastoral. En termes d'interventions, le projet travaillera sur les zones qui portent les projets structurants développés dans le cadre du FLCD-RPS, mais également sur les zones non couvertes par les activités du Fonds. Toutefois, il a été précisé que le projet ne pourra pas couvrir toute la province du Kourittenga. Enfin, le projet veillera à collaborer avec les projets en cours dans sa zone d'intervention pour la capitalisation des technologies et stratégies déjà existantes.

2.5. Rencontre avec le Comité de ZARESE de gestion du fonds

Cette rencontre a eu lieu le 18 août à partir de 09 heures dans la salle de Conférence du Haut Commissariat, sous la présidence effective du Haut Commissaire. Elle a regroupé les membres de la mission et tous les membres du Comité présents à Koupéla.

Après les présentations habituelles, les participants ont suivi une présentation du projet par le Coordonnateur complétée par les membres de la mission. Dans cette présentation, l'accent a été mis sur le rôle attendu du CZGF, qui doit assurer le suivi et la coordination des activités du projet. Le représentant du Secrétariat Technique du FLCD/RPS a apporté des clarifications et des compléments d'informations sur la synergie entre les deux projets. Il a clairement expliqué que le Comité ZARESE va continuer ses activités tout en étendant ses activités au projet AME/GRN avec les ressources mises à sa disposition par la coopération italienne.

Le choix d'un second site pour abriter les activités du projet a été également abordé. Le premier site étant d'office la zone où sont mis en œuvre les projets structurants du FLCD/RPS, le CZGF a été sollicité pour le choix du second site d'intervention avant la fin de la mission.

Au cours des débats, les préoccupations suivantes ont été soulevées :

- Que veut dire : « *les priorités doivent être intégrées dans les plans locaux de développement ?* » Les plans locaux de développement sont-ils différents des plans communaux de développement ?
- Quelles sont les domaines d'intervention possibles en aménagement pastoral (embouche ? fourrage ? fabrications d'engrais ?...)
- Comment les appuis des chercheurs seront-ils effectués à partir de Ouagadougou et Fada, loin des zones d'intervention ?
- Des zones d'interventions éventuelles ont été ciblées ; la forêt de Sitenga que partagent plusieurs communes sera-t-elle concernée par les aménagements du projet ?
- L'adéquation activités/budget : est-ce que le budget acquis permet de réaliser les activités programmées ?

Des suggestions ont été également enregistrées, notamment :

- Former les agents des services techniques pour permettre de restituer les connaissances acquises aux populations des zones non couvertes ;
- Associer étroitement la radio aux activités du projet afin qu'elle joue son rôle de relais des informations ;
- Expérimenter la combinaison fiente des poules / excréta humains pour augmenter la qualité de la fumure organique obtenue.

En réponse aux préoccupations soulevées, les clarifications suivantes ont été apportées. Les plans de développement communaux ou les plans communaux sont les mêmes. L'objectif recherché par le projet est l'inscription des résultats du projet comme priorité dans les plans communaux en vue de leur financement futur par d'autres partenaires. Dans le domaine de l'aménagement pastoral, le projet travaillera essentiellement sur le fourrage et son amélioration, la récupération des glacis à des fins pastorales, etc. Concernant la forêt de Sitenga, elle pourrait faire l'objet d'intervention, si les populations l'identifient comme une zone prioritaire.

Concernant l'adéquation entre le budget et les activités du projet, il a été dit que le budget est peut être faible pour des investissements, mais il est suffisant pour mener la recherche-action.

Concernant la combinaison fiente des poules / excréta humains, Dr Traoré et Dr Gnakambary/INERA ont donné des explications nécessaires en la matière. Dr Traoré a précisé que l'INERA conduit actuellement des tests de fertilisation à base d'excréta humains sur l'aubergine, et que les recherches pourront être extrapolées sur d'autres zones très prochainement.

En concluant les débats, le Haut Commissaire a invité tous les acteurs à apporter leurs contributions, à s'impliquer activement dans la mise en œuvre du projet pour faire du processus de décentralisation un chantier de développement.

2.6. Rencontre avec le conseil communal et les OP de Tensobentenga

Dans l'après midi du 18 août, la mission s'est rendue dans la commune rurale de Tensobentenga pour échanger avec les conseillers communaux, les services techniques départementaux et les organisations paysannes.

La réunion a débuté à 15 heures sous la présidence du préfet et a enregistré les séquences suivantes à savoir : i) les présentations d'usage, ii) l'exposé des objectifs de la mission ; iii) la présentation détaillée du projet et enfin iv) les débats.

Dans la présentation du projet, tous les acteurs présents ont été interpellés, chacun par rapport à son rôle attendu dans la mise en œuvre du projet. De l'administration aux OP en passant par le conseil communal et les services techniques, le rôle de tout un chacun a été précisé et chaque acteur a été invité à jouer pleinement son rôle pour la réussite du projet. Des explications ont été également fournies sur le lien entre le projet P-AME/GRN et le projet FLCD-RPS, mais aussi la différence entre les deux projets.

Les préoccupations soulevées dans les débats ont porté sur :

- Quels types d'activités le projet va-t-il réaliser ou proposer aux populations ? quelles sont les activités qui seront financées ?
- Quels sont les paquets technologiques disponibles pour chaque domaine d'intervention ?
- La date de démarrage de la recherche sur le terrain ?
- Quels sont les types de micro projets éligibles ?

Des suggestions ont été également faites par les participants, notamment : i) la prise en compte du crédit pour l'accès aux engrais et ii) la lutte contre le Striga.

En réponses aux préoccupations, il a été précisé que les activités du projet portent en grande partie sur le diagnostic, le renforcement des capacités, l'expérimentation des technologies et stratégies et la capitalisation des acquis du projet. Toutefois, le choix des producteurs demeure très déterminant et conditionne les technologies et stratégies à expérimenter. Plusieurs paquets technologiques sont disponibles dans les deux domaines d'intervention du projet, mais c'est aux producteurs de choisir le paquet technologique qu'ils aimeraient adopter.

Enfin, il a été précisé que le projet ne finance pas de micro projets. Le projet ne fait pas d'investissement physique, à l'instar du Fonds Italie-CILSS. C'est un projet de renforcement des capacités et de création de connaissances nouvelles. Par ailleurs, le représentant du Secrétariat technique du Fonds Italie-CILSS a fourni d'amples informations sur les liens entre les deux projets.

2.7. Rencontre avec le conseil communal et les OP d'Andemtenga

Cette rencontre a eu lieu le vendredi 20 août 2010 de 9 h 30 à 12 heures sous la présidence du Préfet. Comme à Tensobentenga, l'objectif de la mission était d'échanger avec les conseillers communaux, les services techniques départementaux et les organisations paysannes de la commune d'Andemtenga.

Après les présentations d'usage, les objectifs de la mission et le projet lui-même ont été présentés par le Coordonnateur du projet. Dans la présentation, tous les acteurs présents ont été interpellés, chacun par rapport à son rôle attendu dans la mise en œuvre du projet. De l'administration aux OP en passant par le conseil communal et les services techniques, le rôle de tout un chacun a été précisé et chaque acteur a été invité à jouer pleinement son rôle pour la réussite du projet. Des explications ont été également fournies sur le lien entre le projet P-AME/GRN et le projet FLCD-RPS, mais aussi la différence entre les deux projets.

Les préoccupations émises par les participants ont porté sur :

- Les retombées concrètes du projet sur l'amélioration des conditions de vie des éleveurs et agriculteurs ;
- Les bénéficiaires des activités du projet, est-ce les unions ou les groupements de producteurs ?
- Le rôle et la place des CVD² dans le projet ; il a été suggéré de les associer étroitement pour mobiliser davantage les producteurs, car ils constituent un dispositif organisationnel avec un maillage géographique complet des communes d'intervention ;
- L'approche institutionnelle de mise en œuvre du projet par rapport au Fonds Italie-CILSS sur lequel il s'appuie : similitudes et différences ;
- La possibilité de se reconvertir en éleveurs pour bénéficier des appuis du projet lorsque l'espace de culture fait défaut ;
- Les mesures d'accompagnement liées à la protection des forêts, par exemple la fourniture et la promotion des foyers améliorés ;
- La définition des zones d'intervention du projet (nombre de villages, communes...) ;
- Le nombre de villages concernés par le deuxième site d'intervention du projet ?
- La place de la riziculture (dont les aménagements se dégradent) dans la mise en œuvre du projet.

Aux différentes préoccupations soulevées, les éléments de réponses ont été apportés par la mission. En effet, s'agissant de l'intérêt du projet pour les éleveurs et les agriculteurs, il a été précisé que le projet renforcera les capacités de ces deux groupes d'acteurs et leur fournira de nouvelles connaissances pour améliorer leurs conditions de travail et leurs productions. Le projet bénéficiera à tous les acteurs individuels ou collectifs (groupements) travaillant dans les deux domaines d'intervention du projet à savoir la fertilité des terres (y compris dans les zones rizicoles en dégradation) et l'aménagement sylvo-pastoral. Les CVD peuvent dans ce cadre constituer un canal opportun de mobilisation des acteurs autour des activités du projet. Au plan institutionnel, le projet utilisera les structures existantes du FLCD/RPS, mais non sans avoir recentré le mandat et la composition de certaines structures comme le CZGF.

² Comité villageois de développement

Par ailleurs, il a été précisé que le projet n'investit pas dans les foyers améliorés. Concernant le nombre de villages à couvrir par le projet, il dépend du choix des communautés, mais d'office toutes les communes où sont mis en œuvre les projets structurants élaborés dans le cadre du FLCD-RPS seront couvertes par le projet. Un autre site doit être choisi par le CZGF pour permettre de prendre en compte les communes et villages qui n'ont pas été touchés par les interventions du FLCD-RPS. Des compléments d'information sur la conduite de la recherche-action sur le terrain ont été fournis par Dr Hamidou Traoré.

Tirant les conclusions de la réunion, le Maire a souligné que le projet *«apprend aux populations à pêcher, mais ne leur donne pas de poisson»*. Il a ensuite invité tous les participants à *collaborer étroitement avec les chercheurs dès le stade diagnostique qui sera réalisé dans les semaines à venir car le financement des investissements futurs sera lié aux résultats du projet*, a-t-il précisé. Aussi a-t-il également invité les participants à *conduire les animaux dans les zones destinées aux pâturages et qui disposent de trois puits pastoraux»*.

Quant au Préfet, il a insisté auprès des participants sur la nécessité de restituer les conclusions de la rencontre dans leur village respectif.

Conclusion

Ces missions de terrain sur les sites du Projet dans le Zondoma et le Kourittenga ont été très concluantes. Elles ont permis de prendre connaissance des réalités du milieu, de connaître les acteurs et parties prenantes du projet et de discuter de leurs préoccupations. Elles ont permis également de discuter et d'échanger avec les comités de ZARESE qui vont assurer le suivi du projet.

A l'issue de ces missions, il a été conclu que d'énormes efforts ont été fournis par les différents acteurs de la province pour participer aux rencontres, ce qui augure d'une bonne collaboration. La mission a apprécié la mobilisation et la participation de l'administration provinciale, des autorités communales et des populations, particulièrement les femmes pour leur engagement et enthousiasme.

Ces missions ont également permis de comprendre que le Projet est fortement attendu des populations, qui comptent bien renforcer leurs capacités et leurs connaissances afin de booster la production agricole et assurer une meilleure gestion de leurs ressources naturelles.

Par ailleurs, l'existence des structures d'appui mises en place par le Fonds Italie CILSS dans la province, notamment le comité de ZARESE, s'est avérée très utile pour le démarrage des activités du projet qui bénéficie déjà de cette confiance instaurée par le projet FLCD.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants aux missions au Burkina Faso

1. Liste des participants à la Mission dans la Province du GOURCY

CILSS :

- Dr. Mahalmoudou Hamadoun, Coordonnateur Régional du projet
- Ahmadou Sankaré, Expert en communication
- Ibrahim Idi Issa, Secrétariat Technique du FLCD/RPS

INERA :

- Dr. Hamidou Traoré, Chercheur
- Dr. Zacharia Gnakambary, Chercheur
- Dr. Hamado Sawadogo, Chercheur

SO/ FLCD/RPS – Burkina Faso

- Aimé Kima

2. Liste des participants à la mission dans la Province du Kouritenga

CILSS :

- Dr. Mahalmoudou Hamadoun, Coordonnateur Régional du projet
- Ahmadou Sankaré, Expert en communication
- Félix Compaoré, Secrétariat Technique du FLCD/RPS

INERA :

- Dr. Hamidou Traoré, Chercheur
- Dr. Zacharia Gnakambary, Chercheur
- Eugène Yonli, Technicien

SO/ FLCD/RPS – Burkina Faso

- Simeon Nandnaba

**Annexe 2 : Liste des participants à la rencontre avec les services techniques /
ONG de Koupéla**

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	MEDA	Clément	ONG Plan Burkina	75 99 96 36 / Email : clementmeda@yahoo.fr
2.	GNANKAMBARY	Zacharia	INERA	70 26 18 74
3.	YAMEOGO	Kuilga Marc	Ecosan_UE2/CRE PA	70 72 14 51 / kuilga2001@yahoo.fr
4.	SANON	Nestor	DPECV-KRT	71 00 11 33 / nestorsanon@yahoo.fr
5.	OUEDRAOGO	Mathieu	ZFDL-3K	70 83 66 87 / ouedmathieu@yahoo.fr
6.	OUEDRAOGO	Abdoulaye	IAC/Koupéla	71 77 77 23
7.	BIKIENGA	Etienne	DPRA/KRT	70 51 31 14
8.	TOUGOUMA	Jeannette	DPAHR/KRT	70 10 55 58
9.	KOAMA	Jean-Marie	IAC/Koupéla	70 09 40 68
10.	WEDA	G. Eric	IAC/Koupéla	70 29 16 37
11.	COMPAORE	Félix	ST/CSR/CILSS	70 26 63 70
12.	NANDNABA	Siméon	SO/FLCD	70 24 77 91 / nandnabasi@yahoo.fr
13.	TRAORE	Hamidou	INERA	70 25 80 60
14.	LOMPO	Alphonse	DPAHRH/KRT	70 22 45 78
15.	HAMADOUN	Mahalmoudou	CILSS	70 33 69 46
16.	SANKARE	Ahmadou	CILSS	70 59 12 00

Annexe 3 : Liste des participants du comité C/ZARESE du Kourittenga

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	LOFO	Deme Muv	Radio Kourita	BP 141. Tél 70 25 98 48. lofodeme@yahoo.fr
2.	OUBDA	Romain	Stagiaire à l'IAC	Cel. 72 77 15 02. Email : romsonb@yahoo.fr
3.	OUBDA	Wendtoulla Sidiki	FEB/K. CZ	76 74 82 25
4.	SAWADOGO	Moussa	DPECU/KRT	40 70 00 46
5.	KOAMA	Jean Marie	HC / Koupéla	70 09 40 68. Email : kyjean_marie@yahoo.fr
6.	BIKIENGA	Etienne	DPRA/KRT	70 51 31 14
7.	OUEDRAOGO	Abdoulaye	IAC / koupèla	71 77 77 23
8.	NADEMBEGA	Robert	Maire / Baskouré	70 26 16 03
9.	WAONGO	Henri	Maire Gounghin	40 70 20 39 / 70 26 62 63 waongoh@yahoo.fr
10.	KABORE	Nonguema	Maire Andemtenga	70 74 87 43
11.	OUEDRAOGO	Emmanuel	SG/Kourittenga	70 80 53 25
12.	SANOU	Dramane	HC / Kourittenga	70 26 38 93
13.	LOMPO	D. Alphonse	DPAHRH Krt	70 22 45 78
14.	YAMEOGO	Guébrila	Maire Tensobentenga	75 24 81 33

Annexe 4 : Liste des participants du conseil communal de Tensobtenga (Tenkodogo)

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	YAMEOGO	Sidiki	Membre UDPR	
2.	YAMEOGO	Moussa	Président UDE	76 40 35 57
3.	OUAGDGO	Rasmané	Secrétaire UDE	74 10 14 12
4.	GOUBA	Yallo Nouriatou	Trésorière UDE	
5.	KOUDOUGOU	Awa	Membre UDE	
6.	WOBGO	B. Habibou	Membre UDE	
7.	SANDWIDI	K. Saïdou	Membre UDE	
8.	SANA	Rasmané	Membre UDE	
9.	BERE	Adama	Membre UDE	75 02 41 27
10.	SANA	Rasmata	Membre UDE	
11.	YAMEOGO	Soumaila	Président UDPR	76 27 70 67
12.	GORGGO	Blaise	Agriculture	
13.	SAWADOGO	S. Claude	Agriculture	
14.	YAMEOGO	Mahamoudou	Président Plaine Rizicole	
15.	YAMEOGO	T. François	1 ^{er} Adjoint au Maire	
16.	ZINGUE	S. Xavier	SDECV / Tensobentenga	75 80 68 22
17.	MANO	Tiantianou	Elevage / Tensobentenga	76 55 96 78
18.	SILGA	Jean Paul	Membre UDPR	74 02 68 90
19.	KAM	Ollé	SG Mairie Tensobentenga	76 33 79 01
20.	ZOUGMORE	Rasmané	Secrétaire Général UDPR	70 47 40 91
21.	SANDWIDI	Jean Désiré	Secrétaire UDPR	76 54 98 09
22.	SANDWIDI	Rasmata	Membre UDPR	
23.	DABGO	Moussa	Membre UDPR	
24.	YAMEOGO	Kassoum	Membre UDPR	
25.	YAMEOGO	Zénabou	AST	76 82 05 78
26.	WAONGO	Joanny	Membre	75 68 62 36
27.	DAMIBA	Bernadette	Conseillère	76 61 51 47
28.	ZOUGMORE	Boukaré	Membre	
29.	SANDWIDI	Idrissa	Trésorier UDPR	
30.	RABOGO	Kaliguieta	Membre UDPR	
31.	ZOUGMORE	Noël	Trésorier Plaine Rizicole	76 74 72 73
32.	ZOUGMORE	Mady	Membre UDE	
33.	YAMEOGO	B. Boukaré	Secrétaire adjoint UDE	
34.	YAMEOGO	Guébrila	Maire	75 24 81 33
35.	ZOUGMORE	Idrissa	Membre UDPR	
36.	YAMEOGO	Adama	Membre UDE	76 27 47 46
37.	KOUANDA	Daouda	Préfet	40 70 25 43
38.	OUEDRAOGO	Abdoulaye	Animateur Fonds Italie/CILSS	78 56 80 77

Annexe 5 : Liste des participants à la rencontre avec les unions faitières de Koupèla

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	YOUGBARE	G. Jean – Marie	CRA Baskouré	70 37 66 09
2.	SANDWIDI	T. Pascal	CRA Gounghin / Producteur	70 39 64 94
3.	KABORE	Salamata	FENAFER – B.	78 56 29 79
4.	OUBDA	Wendtoulla Sidiki	FEB	76 74 82 25
5.	KIENDREBEOGO	Ousmane	FEB	70 13 66 01
6.	SAYORE	Tasseré	FEPAB	70 92 01 79
7.	OUBDA	Joséphine	FEPA-B	70 39 02 48
8.	LOFO	Démé Marie Noël Velguebyam	Directeur Administratif Radio Kourita	70 25 98 48 / 78 08 09 27
9.	YAMEOGO	Kibsa	FEPA-B	71 91 79 91
10.	GNANKAMBARY	Zacharia	INERA	70 26 18 21
11.	KYELEM	Marie	Union F. Porcine	71 49 63 23
12.	OUANDAOGO	Jeanne	Céréale	70 09 94 83
13.	BELEMSIGRI	Maria	CRA Kourittenga	70 67 63 77
14.	TAMBOURA	Djibril	Bétail – Viande	70 33 83 85
15.	GUIGUEMDE	M. Victorine	FEPA-B	70 53 35 65
16.	KOURAOGO	Lazare	U.P.P.R.K.	78 81 85 12
17.	KOAMA	Jean Marie	IAC / Koupèla	70 09 40 68
18.	COMPAORE	Félix	ST/CSRP - CILSS	70 26 63 70
19.	NANDNABA	Siméon	SO.FLCD-CILSS	70 24 77 91
20.	GUIDEM	Joseph	CRA département	70 45 89 80
21.	KABORE	Joseph	Président F. Volaille	70 79 27 75
22.	BERE	Anamie	Président Filière Porcine	71 37 84 47
23.	TRAORE	Hamidou	INERA	70 25 80 60
24.	HAMADOUN	Mahalmoudou	CILSS	70 33 69 46
25.	KOURAOGO	Lucien	GVH Teeg-Wend- Panga	
26.	KOURAOGO	Marou	GVH Teeg-Wend- Panga	
27.	KOURAOGO	Lassané Gilbert	GVH Teeg-Wend- Panga	75 28 01 73
28.	OUEDA	Paul-Marie	GVH Namalg-b Zanga	77 71 92 40
29.	TIROGO	Maurice	GVH Delwendé	76 74 84 43
30.	KABORE	Mahamoudou		71 49 38 81
31.	KABORE	Kayaba Paul	GVH Teeg-Wendé	
32.	NONABA	Hamidou	GVH Nongtaaba	
33.	KABORE	Kibsa Daniel		71 77 99 51
34.	KOMBASSERE	S. Cyprien	Conseiller	71 72 29 21

35.	TIROGO	Albert	GVH Delwendé	78 96 68 71
36.	KOMBASSERE	Fidèle	GVH Teeg-Wendé	
37.	SAWADOGO	Bila Jérémie	Conseiller	71 14 24 99
38.	KABORE	Richard	GVH Delwendé	71 01 23 42
39.	KOUDA	Nathalie	GVF Tigd-Wendé	75 37 07 17
40.	KABORE	Kassoum	Conseiller	76 28 39 27
41.	KABORE	Boureima	Conseiller	72 05 85 14
42.	KABORE	Saïdou	Conseiller	71 01 17 95
43.	KABORE	Adama	Conseiller	70 28 01 64
44.	KABORE	Idrissa	Conseiller	75 02 21 63

Annexe 6 : Liste des représentants des services techniques, des OP et du conseil communal d'Andemtenga

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	KABORE	Sidpoko	Trésorière UDPC	76 38 01 48
2.	KABORE	Sophie		
3.	DICKO	Zakaria	Chef SDECV/Andem	70 31 97 33
4.	SANNE	Issaka	Chef ZAT/Andem	70 73 93 22
5.	SOUFROUMDE	Victor	Chef ZATE / Andemt	71 46 56 79
6.	YONLI	Eugène Diassibo	Technicien INERA	76 92 75 98
7.	KOMBASSERE	G. Emile	Président UDPC Andem	78 40 44 37
8.	SANDWIDI	Kassoum	Conseiller de Mokomdongo	76 28 75 11
9.	BARRY	Daouda	Conseiller Andempeulh	70 35 77 64
10.	YAMKOULGA	Fatimata		
11.	KORGO	Salamata		
12.	KABORE	Alimata		
13.	KABORE	Abibou		
14.	KABORE	Delphine		
15.	KABORE	Sako	Secrétaire Italie CILSS	76 38 04 53
16.	KABORE	Rasmané	Conseiller	
17.	KABORE	Yamba Idrissa	Conseiller	
18.	NARE	Saïdou	Conseiller	
19.	KABORE	H. Daniel	GVD Andemtenga	76 87 31 39
20.	KOURAOGO	Abdoulaye	Vice Président Italie CILSS	76 38 04 53
21.	KABORE	Harouna	Vice Président GVH Boto	
22.	COMPAORE	Marcel	Membre GVH	
23.	KABORE	Marie Simone	GVF Delwendé	76 95 77 38
24.	KAMA	Jean Marie	IAC / Koupèla	70 09 40 68
25.	NANDNABA	Siméon	SO/Fonds Italie-CILSS	
26.	GNANKAMBAR Y	Zacharia	INERA	
27.	COMPAORE	Félix	ST/CSR-P-CILSS	
28.	TRAORE	Hamidou	INERA	70 25 80 60
29.	KABORE	Nonguema	Maire d'Andemtenga	70 74 87 49
30.	OUMDAMDE	Inoussa	1 ^{er} Adjoint au Maire	70 11 16 00
31.	KABORE	L. Donatien	2 ^{ème} Adjoint au Maire	76 17 90 64
32.	WEDA	Eric	IAC / Koupèla	70 9 16 37

Annexe 7 : Liste des participants à la rencontre avec le comité de ZARESE à Gourcy

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
39.	SAWADOGO	Hamado	INERA	70 23 35 46
40.	KIMA	Aimé Sévérin	MAHRH/DADI/FLCD-RPS	70 29 48 57
41.	TIEMTORE	T. Justin	INERA	70 29 18 95
42.	KOMA	Séguénam	Mairie / Gourcy	70 29 47 98
43.	ROMBA	Boureima	Maire / Tougo	70 29 46 32
44.	GOUEM	Abdoulaye	DPECV/ Zondoma	70 44 58 83
45.	OUEDRAOGO	Boureima	Réseau Paysan I.....	76 24 90 58
46.	TAONSA	W. Théophile L.	IAC/CISV	70 18 73 25
47.	TAPSOBA	Z. Roger	DPRA/ZDM	70 05 06 90
48.	TALL	Paté Boukary	UPGEZ	70 10 05 10
49.	OUEDRAOGO	Diénèba	UPPFL/Z	70 84 04 93
50.	SANOGO	Salifou	DPAHRH / ZDM	70 61 81 29
51.	ZANGO	Moussa	IAC / CISV	70 73 94 98
52.	IDI	Issa Ibrahim L.	Expert CILSS	50 37 41 36
53.	GNANKAMBARY	Zacharia	INERA	70 26 18 24
54.	COULIBALY	Irène	SG / Zondoma	70 75 42 13

**Annexe 8 : Liste des participants à la rencontre avec les services techniques locaux du Zondoma :
02/08/10**

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Adresse
1.	ZANGO	Moussa	IAC/CISV	70 73 94 98
2.	TAPSOBA	Z. Roger	DPRA/Zdm	70 05 06 90
3.	SANOGO	Salifou	DPAHRH/ZDM	70 61 31 29
4.	GOUEM	Abdoulaye	DPECV/ZDM	70 44 58 83
5.	TAONSA	W. Théophile L.	IAC/CISV	70 18 73 25
Autres participants				
6.	SAWADOGO	Hamado	INERA	70 23 35 46
7.	TIEMTORE	T. Justin	INERA	70 29 18 95
8.	KIMA	Aimé Sévérin	MAHNNH.DADI/FLCD-RPS	70 29 48 57

**Annexe 8 : Liste de présence des Conseillers participant à la rencontre avec la mission du CILSS
le 03/08/2010**

N° d'ordre	Nom	Prénom	Qualité / Fonction	Signature
1.	KONKOBO	Karim	Koundouba	
2.	OUEDRAOGO	Fatimata	Sect. N°2	
3.	SIDA	Boukari	Loncé	
4.	OUEDRAOGO	Djénèba	Sect. 3	
5.	OUEDRAOGO	Fatimata	Tangayé	
6.	OUEDRAOGO	Saarata	Lago	
7.	Mme OUEDRAOGO/S.	Azeto	Gourcy, Sect. 1	
8.	OUEDRAOGO	Alizata	Kondoumbo	
9.	OUEDRAOGO	T. Salif	Kontigué	
10.	BISSIRI	Salifou	Kouba	
11.	SAYAOGO	T. Jilbert	Niessega	
12.	SAVADOGO	Sibiri Amidou	Kibilo	
13.	GUIRO	Tasséré	Kandakanda	
14.	SAVADOGO	Pabondé	Boogo	
15.	BISSIRI	Boukary	Kouba	
16.	OUEDRAOGO	Hamidou	Douré	
17.	ZIDA	Boureima	Loncé	
18.	OUEDRAOGO	Abdoukarim	Beuguemdré	
19.	KEBRE	Nobilo	Bogo	
20.	OUEDRAOGO	Salifou	Mom Bangrin	
21.	SAWADOGO	Wiougou	Réguéba	
22.	OUEDRAOGO	Ali	Fourma	
23.	OUEDRAOGO	Adama	Rengueba	
24.	OUEDRAOGO	Mahamoudou	Kontigué Silmossé	
25.	SAWADOGO	Zakaria	Kouldoumbo	
26.	OUEDRAOGO	Inusa	Ianaowa	
27.	OUEDRAOGO	Moumouni	Zindiguéssé	
28.	OUEDRAOGO	Boukary	Zankolgo	
29.	OUEDRAOGO	Moumini	Lélégré	
30.	OUEDRAOGO	Limata	Mako	
31.	SAVADOGO	Assane	Kolkom	
32.	OUEDRAOGO	Sidiki	ROM	
33.	OUEDRAOGO	Amssetou	Douré	
34.	GASME	Mariam	Kamda-Nianda	
35.	SAWADOGO	Mariam	Tomba	
36.	GUIMBOU	Tiga	Moundian	
37.	OUEDRAOGO	Abdoulaye	Roénéba	
38.	OUEDRAOGO	Tasséré	Kontigué – Silmimossé	
39.	OUEDRAOGO	Issifou	Rassogoma	
40.	SAWADOGO	Nomba	Sologom-Naré	
41.	ZEBRET	Inoussa	Rassogama	
42.	GUIRO	Sibiri Sidiki	Tarba	
43.	SAVADOGO	Issoufou	Solgomnoré	
44.	GAMSORE	Yacouba	Lindiguéssé	
45.	ZEBRET	Abdoulaye	Bougounam	

46.	OUEDRAOGO	Adama	Tarba	
47.	SAVADOGO	Rakèta	Kasebamossi	
48.	SOURGOU	N. Guibril	Niességa	
49.	OUEDRAOGO	Amadou	Secteur N°1	
50.	OUEDRAOGO	Sanata	Binguedré	
51.	OUEDRAOGO	Sébastien	Tangaye	
52.	OUEDRAOGO	Lassané	Minima	
53.	SAVADOGO	Somkian	Kintigué	
54.	OUEDRAOGO	Moumini	Koénèba	
55.	OUEDRAOGO	Moustapha	Lélégué	
56.	SAVADOGO	Karim	Kibilo	
57.	OUEDRAOGO	Boureïma	Pouïma	
58.	OUEDRAOGO	Idriso	Mako	
59.	OUEDRAOGO	Isifou	Pouïma	
60.	OUEDRAOGO	Lassané	Baszaïdo	
61.	OUEDRAOGO	Seka	Rom-Basiguin	
62.	SAVADOGO	Rakèta	Kasseba-Mossi	
63.	GUIMBO	Adama	Moundian	
64.	OUEDRAOGO	Ouirago	Kogola	
65.	KOUMA	Séguénam	Secteur n°3	